

Téléweb.org : comment créer sa propre chaîne

Une WebTV sur le mode d'une page perso, pourquoi pas? En un mois, 106 chaînes ont été créées sur Téléweb.

WEB télévision

Sur *teleweb.org*, David Guez, artiste plasticien de formation, donne sa recette pour fabriquer une télévision self et home made. Sorte de portail de référencement, *Téléweb* permet à tout un chacun de créer en quelques clics son propre programme dans des formats existants sur le Web (RealVideo, MP3, Quicktime...), grâce au langage informatique ASP (Active Server Page).

Pour autant, *Téléweb* se défend d'être un hébergeur. « Nous voulons préserver la liberté de choix de l'hébergeur, payant ou gratuit. Les chaînes peuvent conserver le contrôle et le droit de gérance sur leur contenu », indique le site sur sa page d'accueil. En ligne depuis moins d'un mois, *teleweb.org* revendique 106 chaînes créées, dont une dizaine qui ont d'ores et déjà des programmes en ligne.



Chaque télé dispose de statistiques indiquant les visites reçues et le nombre de programmes en ligne. Le portail sera financé par des services : pour la somme de 50 francs par mois, l'équipe de *Téléweb* prendra en charge la mise en place des chaînes, pour ceux qui trouvent encore la tech-

nique trop compliquée, « sans jamais s'immiscer dans les contenus », précise David Guez, assurant qu'il travaille aujourd'hui à une simplification encore plus poussée de l'outil. A terme, *Téléweb* vivra également de publicité et de pay-per-view.

Marion Kressmann

TELEBOCAL FAIT L'EXPERIENCE DE TELEWEB

Télébocal, chaîne locale diffusée à Paris dans une trentaine de lieux différents (bars, prisons...), utilise aussi la technique mise à disposition par *Téléweb*. « En guise de test, nous diffusons aujourd'hui un module de 5 minutes grâce à *Téléweb*. Mais nous comptons

enrichir cette programmation d'ici peu, affirme le responsable de la télé associative, Richard Sovied. Ce système permet à des chaînes comme les nôtres de rester libres. »

Par ailleurs, pour sa diffusion en hertzien, Télébocal va demander une nouvelle

autorisation temporaire au CSA pour la rentrée. La chaîne a déjà bénéficié d'une telle autorisation du 15 octobre au 15 janvier dernier. D'autre part, la chaîne associative diffuse depuis le mois d'avril, un de ses programmes sur France 3 Ile-de-France, le jeudi à 13h 15.